

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 septembre 2015 à 20 h à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.

Sont présents :

Mme	Denise Dulac, mairesse
M.	Dany Fournier, directeur général & secr.-trésorier
Mme	Guylaine Aubin, conseillère
M.	Luc Vaillancourt, conseiller
Mme	Claudia Morin, conseillère
M.	Lionel Tanguay, conseiller
M.	Gaston Fortier, conseiller
M.	Clément Pouliot, conseiller

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 août 2015

4. DOSSIER (S) — ADMINISTRATION :

- 4.1. Autorisation du versement prévu à la Corporation des Loisirs & Sports Sainte-Claire inc. – Journées champêtres
- 4.2. Autorisation pour une marge de crédit temporaire auprès du Centre financier aux entreprises pour un montant maximal de 1 200 000 \$ en attendant le financement permanent du règlement 2015-626
- 4.3. Demande d'exemption de taxes municipales pour la maison Eugène-Prévost par la Société du Patrimoine de Sainte-Claire

5. DOSSIER (S) — SERVICES PUBLICS :

- 5.1. Acceptation des dépenses encourues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Année 2015

6. DOSSIER (S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :

- 6.1. Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi d'un avis d'infraction concernant la propriété sise au 28, route des Abénakis
- 6.2. Adoption du règlement numéro 2015-628 modifiant le règlement de zonage numéro 2004-506 afin d'agrandir la zone 4-Hc
- 6.3. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 31 août 2015
- 6.4. Demande de dérogation mineure numéro 2015-12 pour la propriété sise au 13, rue de la Station

7. DOSSIER (S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

8. DOSSIER (S) — AUTRES :

- 8.1. Documents d'information
- 8.2. Affaires MRC de Bellechasse
- 8.3. Motion de félicitations – Louis-Albert Corriveau-Jolin

8.4. Motion de félicitations – Ferme Maryclerc

8.5. Motion de félicitations à l'organisation du Championnat de balle rapide

9. Approbation des comptes

10. Lecture de la correspondance :

10.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Approbation du règlement d'emprunt 2015-625

10.2 Lettre du ministère des Transports – Couche d'usure chemin Rivière-Etchemin (entre Sainte-Claire et Sainte-Hénédine)

10.3 Lettre du ministère des Transports – Programme AIRRL

11. Affaires nouvelles :

11.1.1. Souper-bénéfice de la Municipalité de Saint-Nérée

11.1.2. Demande d'adhésion à l'organisme Les Frigos Pleins

11.1.3. Demande d'aide financière – Expo-Arts 2015

11.1.4. Demande d'aide financière – Gala d'amateur au Manoir de la Rive Claire

12. Période de questions des citoyens

13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 20 h, Mme la mairesse Denise Dulac ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et demande aux personnes présentes un moment de recueillement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

197-2015 Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, en ajoutant le point 8.5 Motion de félicitation à l'organisation du Championnat Canadien de balle rapide.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 août 2015

198-2015 Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance du 3 août 2015, tel que présenté.

4. DOSSIER (S) — ADMINISTRATION

**4.1 Autorisation du versement prévu à la Corporation des Loisirs & Sports
Sainte-Claire inc. – Journées champêtres**

199-2015 Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le versement prévu pour l'année 2015 à la Corporation

Loisirs & Sports Sainte-Claire inc. concernant les Journées champêtres 2015 au Parc Taschereau, soit un montant de 1 500 \$ et d'autoriser le directeur général à verser ledit montant.

4.2 Autorisation pour une marge de crédit temporaire auprès du Centre financier aux entreprises pour un montant maximal de 1 200 000 \$ en attendant le financement permanent du règlement 2015-626

200-2015

Il est proposé par M. le conseiller Clément Pouliot et résolu unanimement par les conseillers de procéder à la demande d'une marge de crédit temporaire auprès du Centre financier aux entreprises pour un montant maximum de 1 200 000 \$ en attendant le financement permanent des coûts engendrés par le règlement numéro 2015-626;

QUE la mairesse, Mme Denise Dulac, et le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Dany Fournier, OMA, soient autorisés à signer tous les documents à cette fin, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Claire.

4.3 Demande d'exemption de taxes municipales pour la maison Eugène-Prévost par la Société du Patrimoine de Sainte-Claire

201-2015

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers d'appuyer la demande de la Société du Patrimoine de Sainte-Claire dans sa requête auprès de la Commission municipale du Québec afin d'obtenir l'exemption de taxes municipales pour la Maison Eugène-Prévost située au 105, rue Principale, à Sainte-Claire.

5. DOSSIER (S) — SERVICES PUBLICS :

5.1 Acceptation des dépenses encourues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Année 2015

Mme Claudia Morin se retire de toute discussion et prise de décision dans ce dossier considérant un intérêt pour cet item.

CONSIDÉRANT que le ministre des Transports, M. Robert Poëti, suite à la recommandation de la députée de Bellechasse, Mme Dominique Vien, a répondu favorablement à la demande de subvention déposée par la Municipalité de Sainte-Claire dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2015, en accordant une subvention de 14 000 \$;

202-2015

Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'excavation, de rechargement et d'asphaltage du rang St-André, chemin de la Rivière-Etchemin et des rues Morissette et Paul-Normand exécutés pour un montant de 127 449 \$;

QUE la Municipalité de Sainte-Claire confirme que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font l'objet d'aucune autre subvention;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Mme Claudia Morin revient à la séance.

6. DOSSIER (S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi d'un avis d'infraction concernant la propriété sise au 28, route des Abénakis

Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Steven Larochelle concernant l'absence de finition extérieure de la façade du bâtiment principal contrevenant ainsi à l'article 10 du règlement de construction numéro 2004-507.

6.2 Adoption du règlement numéro 2015-628 modifiant le règlement de zonage numéro 2004-506 afin d'agrandir la zone 4-Hc

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire agrandir la zone 4-Hc à même une partie de la zone 28-C, soit sur le lot 3 713 417;

CONSIDÉRANT que le lot 3 713 417 est localisé dans une affectation « Commerciale » selon le plan d'urbanisme de la municipalité (règlement numéro 2004-505);

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut modifier la réglementation d'urbanisme en vertu des articles 123 et suivants de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'avis de motion présenté le 1er juin 2015;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée de consultation le 15 juillet 2015 à 16 h 30 au cours de laquelle ledit règlement a été présenté et où toute personne intéressée a été invitée à s'exprimer;

CONSIDÉRANT qu'au cours de ladite assemblée publique, un citoyen était présent dans la salle;

CONSIDÉRANT que suite à la parution de l'avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire en date du 4 août 2015, aucune demande n'a été déposée auprès de la Municipalité;

203-2015

Il est proposé par Mme la conseillère Claudia Morin et résolu unanimement par les conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 2015-628 tel que rédigé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

6.3 Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 31 août 2015

Le directeur général dépose aux membres du conseil le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 31 août 2015.

6.4 Demande de dérogation mineure numéro 2015-12 pour la propriété sise au 13, rue de la Station

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2015-12 soumise par Monsieur Karl Lacroix, propriétaire de l'immeuble sis au 13, rue de la Station (zone 183-Ha);

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation a pour effet de rendre réputé conforme la superficie totale de 154.52 mètres carrés des bâtiments complémentaires au lieu de 112 mètres carrés, et ce, tel que prescrit à l'article 35 du règlement de zonage numéro 2004-506;

CONSIDÉRANT que ladite demande est admissible au processus d'étude dans le cadre d'une demande de dérogation mineure en vertu des articles 2 et 3 du règlement numéro 94-411 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Claire;

CONSIDÉRANT que ladite demande de dérogation respecte les critères édictés à l'article 9 du règlement numéro 94-411 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Claire;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme (réunion tenue le 31 août 2015) informant le Conseil municipal que ladite demande devrait être approuvée;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le 21 août 2015;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont donné la parole à toute personne désirant se faire entendre à propos de ladite demande;

Après délibérations du Conseil municipal,

204-2015

Il est proposé par M. le conseiller Lionel Tanguay et résolu unanimement par les conseillers d'approuver la dérogation mineure numéro 2015-12 pour les raisons suivantes :

- Actuellement, un cabanon de 38.43 mètres et un garage privé isolé de 110.60 mètres carrés pour une superficie totale de bâtiments complémentaires de 149.04 mètres carrés. Le demandeur désire démolir le cabanon vétuste. De plus, le demandeur pourrait rénover le cabanon existant.
- Le projet implique de prendre la superficie du vieux cabanon et de procéder à l'agrandissement du garage de 43.92 mètres carrés pour une superficie totale de bâtiments complémentaires de 154.52 mètres carrés, soit une augmentation de 5.48 mètres carrés. Cette démarche est nécessaire dans le but de régulariser un problème d'entreposage des équipements et des machineries du demandeur.
- Le fait d'accorder la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins.
- Les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés.

7. DOSSIER (S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

8. DOSSIER (S) — AUTRES :

8.1. Documents d'information

8.2. Affaires MRC de Bellechasse

8.3 Motion de félicitations – Louis-Albert Corriveau-Jolin

M. le conseiller Gaston Fortier présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de M. Louis-Albert Corriveau-Jolin qui a remporté la première médaille canadienne lors des jeux parapanaméricains en décrochant la médaille de bronze lors de la course sur route mixte en tricycle T1 ET T2.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la Municipalité de Sainte-Claire, les membres du Conseil municipal le félicitent pour sa persévérance et sa performance lors des jeux parapanaméricains.

8.4 Motion de félicitations – Ferme Maryclerc

Mme la conseillère Claudia Morin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de la Ferme Maryclerc qui a remporté le premier rang et ce, tant au niveau de l'indice Pro\$ que pour l'indice de performance à vie (IPV) suite aux plus récentes évaluations génétiques du Réseau laitier canadien pour leur troupeau Holstein.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la Municipalité de Sainte-Claire, les membres du Conseil municipal félicitent M. Armand Leclerc, copropriétaire de l'entreprise familiale avec son épouse Mme Brigitte Lavallée et ses filles Marie-Christine et Laurence et profitent de l'occasion pour les remercier de leur travail d'équipe et des nombreuses heures investies autant dans l'amélioration du troupeau que dans l'entreprise en général.

8.5 Motion de félicitation à l'organisation du Championnat de balle rapide

Mme la conseillère Guylaine Aubin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de l'organisation du Championnat Canadien de balle rapide senior masculin qui a eu lieu du 26 au 30 août dernier à Sainte-Claire et à Saint-Gervais.

Au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de la Municipalité de Sainte-Claire, les membres du conseil municipal félicitent l'ensemble des bénévoles de l'organisation pour leur implication et leur engagement lors du Championnat Canadien de balle rapide senior masculin sur les territoires de Sainte-Claire et de Saint-Gervais.

9. Approbation des comptes

205-2015

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le directeur général, en date du 14 septembre 2015, et d'autoriser le directeur général à les payer.

10. Lecture de la correspondance

10.1 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Approbation du règlement d'emprunt 2015-625

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informe la Municipalité que le règlement d'emprunt 2015-625 a été approuvé et décrétant un emprunt de 1 335 000 \$ et une dépense de 1 835 000 \$ afin de construire un nouveau réservoir d'eau potable.

10.2 Lettre du Ministère des Transports – Couche d'usure chemin Rivière-Etchemin (entre Sainte-Claire et Sainte-Hénédine)

Le Ministère des Transports accuse réception de la résolution 176-2015 dans laquelle la Municipalité demandait une mise en place d'une couche d'usure sur le chemin de la Rivière-Etchemin, entre les municipalités de Sainte-Claire et Sainte-Hénédine.

10.3 Lettre du Ministère des Transports – Programme AIRRL

Le Ministère des Transports accuse réception de la demande de subvention dans le cadre du programme du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) dans le secteur du chemin de la Rivière-Etchemin.

11. Affaires nouvelles

11.1.1 Souper-bénéfice de la Municipalité de Saint-Nérée

206-2015 Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser la participation de Madame Denise Dulac au souper-Bénéfice de Saint-Nérée-de-Bellechasse qui aura lieu le 10 octobre 2015 au Complexe municipal, au coût de 60 \$ par carte.

11.1.2 Demande d'adhésion à l'organisme Les Frigos Pleins

207-2015 Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers que le conseil accepte de défrayer l'adhésion à l'organisme Frigos Pleins, à raison de 250\$, afin d'aider l'organisme dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

11.1.3 Demande d'aide financière – Expo-Arts 2015

Dossier reporté à la prochaine séance

11.1.4 Demande d'aide financière – Gala d'amateur au Manoir de la Rive Claire

208-2015 Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 100\$ au Manoir de la Rive Claire pour la tenue d'un Gala d'amateur qui aura lieu au Complexe Sportif de Sainte-Claire le 27 septembre prochain afin d'amasser des fonds pour offrir des loisirs et soirées spéciales aux résidents aînés du Manoir de la Rive Claire.

12. Période de questions des citoyens

- Information sur l'afficheur de vitesse mobile.
- Demande à faire vérifier par le Ministère des Transports le feu de circulation situé à l'intersection de la rue de l'Église et du boulevard Bégin.

13. Levée de la séance

209-2015 Il est proposé par Mme la conseillère Claudia Morin et résolu que la séance soit levée.

Dany Fournier, OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Denise Dulac, mairesse